

**BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Course de : QUINCEY

Date : 2 JUIN 2024

NOM :

Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Code postale :

Ville :

Mail :@.....

Tel :/...../...../...../.....

Numéro de course

N° de permis :

Club :

N° de licence :

Groupe Sanguin :

N° de vignette châssis :

N° transpondeur

(entourer la catégorie)

	Mono		Proto			Tourisme				Kart-Cross				
	MA	MM	P1	P2	P3	T1	T2	T3	T4	602	ER6 bridé	500	ER6	Open
Marque châssis														
Marque moteur														
Cylindrée exact														

Je m'engage à respecter le règlement UFOLEP de Poursuite sur Terre et Kart-Cross et le règlement de l'épreuve, ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et officiels. Je suis conscient qu'en cas d'accident je ne suis pas couvert si mon véhicule n'est pas aux normes UFOLEP

Signature du pilote ou du représentant légal obligatoire :

Je m'engage à présenter le jour de l'épreuve :

Ma licence Ufolep de l'année en cours

Ma fiche pilote avec la vignette annuelle

Mon permis de conduire ou certificat CAA et attestation parental pour les mineurs

L'original du passeport technique avec vignette d'identification châssis et pré-contrôle

Tout dossier incomplet est passible d'une amende de 30€

Tout pilote contrôlé positif à l'alcootest sera exclu pour toute la journée

Droit d'engagement 50€ (dont 3€ reversés au TE)

Par chèque à joindre obligatoirement avec l'engagement à l'ordre de :

CCCSG

Adresse : Mme MUGNEROT Céline
21 RUE MOREAU
21160MARSANNAY LA COTE

L'ensemble doit nous parvenir au plus tard 10 jours avant la course

MESSAGES
et
HORAIRES

VOIR REGLEMENT CI-JOINT

Règlement Week end du 1^{ER} / 2 juin 2024

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT LE 23 MAI 2024. TOUT ENGAGEMENT AU DELA DE CETTE DATE SERA MAJORE DE 10€

Les engagements sont à envoyés avec le chèque a l'ordre du CCCSG à :

Mme MUGNEROT Céline

21 Rue Moreau

21160 MARSANNAY LA COTE

- Chaque pilote à droit, sur le "parc pilote", à son véhicule tractant et de course, sa remorque et une voiture particulière . Tout autre véhicule ira sur le parc "visiteur".
- Ouverture du parc pilote à partir du samedi 1 er juin 10H00 jusqu'à 21H00 .Réouverture le dimanche à partir de 6H30 .
- Contrôles administratifs : samedi de 16 H à 19 H 30 et dimanche de 6 H 30 à 7H30.

SOIREE DANSANTE LE SAMEDI SOIR

- Chaque pilote devra prévoir une bâche et 2 extincteurs, et devra emporter ses poubelles L'ENDROIT DEVRA RESTER PROPRE.
- **Extinction des groupes électrogènes : 00 H 00 du matin.** Tout pilote ne respectant pas cette consigne sera exclu de la course le lendemain.
- Briefing des commissaires : 7 H30
Briefing des pilotes : 7H45
Début des essais : 8H00

Tarif : 7€

Gratuit – 12 ans

Pilote gratuit.